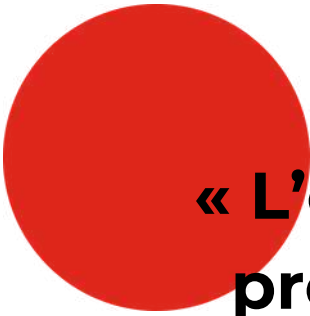


KOMPASS

CHARTRE RSE

Responsabilité Sociétale
de l'Entreprise





« L'entreprise doit faire des profits sinon elle mourra. Mais si l'on tente de faire fonctionner une entreprise uniquement sur le profit, alors elle mourra aussi car elle n'aura plus de raison d'être »

Henry Ford



SOMMAIRE

- **Mot des dirigeants**
- **Qu'est-ce que la RSE ?**
- **Qui sommes-nous ?**
- **Notre engagement social**
- **Nos actions pour l'environnement**



Patrick Coupier

PDG Groupe



Gilles Tyssier

Directeur Général KSA



Patrick Michel

Directeur Général KI

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est au cœur de la culture de Kompass. Cette démarche volontaire a été initiée depuis des années, avant même l'instauration d'un cadre réglementaire en France. Elle a commencé par une politique sociale d'embauche ouverte à tous et permettant la juste représentation de la diversité de la société française. Nous portons aussi un soin constant à la parité homme femme au sein de nos effectifs et à la limitation des écarts de rémunération à travail égal. Nous veillons aussi à ne travailler qu'avec des partenaires fournisseurs respectant les droits fondamentaux tels que définis dans les grands textes fondateurs internationaux, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail. Nous avons intégré des mesures d'efficacité énergétiques dans notre accord d'intéressement, et essayons de manière permanente de favoriser des choix minimisant notre empreinte carbone, comme l'allongement de la durée de vie de matériels non obsolètes, ou l'utilisation de matériels performants, mais en seconde vie. Nous nous efforçons aussi d'agir avec loyauté envers nos clients, nos partenaires, et bien sûr avec nos collaborateurs, et nous essayons d'encourager un dialogue ouvert avec eux. Nous rendons compte de nos résultats avec transparence, et nous privilégions un dialogue très nourri avec les instances représentatives du personnel et tous les salariés, pour une meilleure compréhension des enjeux de notre société.

QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est définie par la commission européenne comme : **“l’intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociétales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.”**

La norme ISO 26000, un standard international, établit sept thèmes clés qui délimitent le champ d’action de la RSE :



Chez Kompass, nous avons pris des mesures pour améliorer notre gouvernance d’entreprise, protéger les droits de l’Homme, garantir des conditions de travail équitables, minimiser notre impact environnemental. Nous sommes également engagés à répondre aux besoins de nos clients tout en respectant les intérêts de la société.

En tant qu’entreprise responsable, nous continuerons à travailler pour contribuer à un avenir durable pour tous.

QUI SOMMES-NOUS ?

Kompass est un éditeur de solutions innovantes d'intelligence marketing. Le moteur de nos solutions repose sur nos bases de données riches car mêlant des données structurées et des données issues du "Big data" et traitées avec les technologies les plus modernes d'Intelligence artificielle.



Kompass accompagne les entreprises dans l'amélioration de leurs performances commerciales, dans l'optimisation de leur chaîne d'approvisionnement ou dans la surveillance de leur environnement concurrentiel et dans l'estimation de leur performance propre en leur fournissant des informations précises et à jour sur les entreprises et les dirigeants qui les intéressent.

QUI SOMMES-NOUS ?



Kompass en quelques chiffres :

60

MILLIONS D'ENTREPRISES

+60

PAYS COUVERTS

5

CONTINENTS

100

MILLIONS DE DIRIGEANTS

+10K

CLIENTS



NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

Respecter l'humain
et favoriser la cohésion sociale

Parité
Hommes / Femmes

1

Ancienneté

2

Age des
collaborateurs

3

Conditions
de Travail

4

Associatif

5



NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

Kompass prend conscience des critères qui peuvent faire l'objet d'une discrimination comme le sexe, le nom, l'origine ou origine supposée, la situation familiale, l'apparence, le lieu de résidence, l'état de santé, le handicap, la génétique, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, mutualistes et les mandats électifs, la perte d'autonomie et la domiciliation bancaire.

Kompass s'engage contre tout type de discrimination aussi bien pour ses salariés que ses clients. Nous nous engageons à ne pas discriminer nos collaborateurs ou nos clients par leur âge, handicap, genre ou tout autre critère non professionnel.

Chez Kompass, nous croyons que la diversité des profils et l'inclusion sont source de richesse. Pour cela, nous proposons divers types de contrats comme de l'alternance pour former les futurs collaborateurs de l'entreprise ou encore du télétravail pour les personnes rencontrant des difficultés pour se rendre au travail.



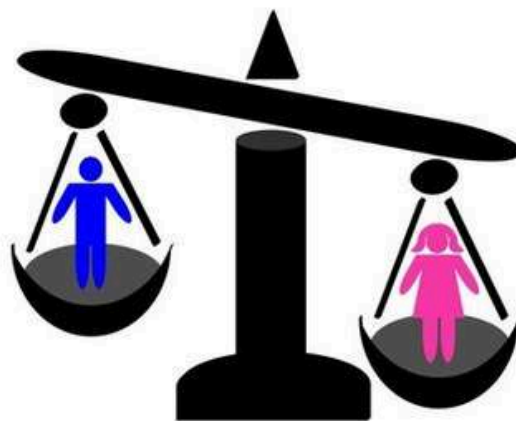
1

PARITÉ HOMMES/FEMMES

54 salariés chez Kompass

61%

39%



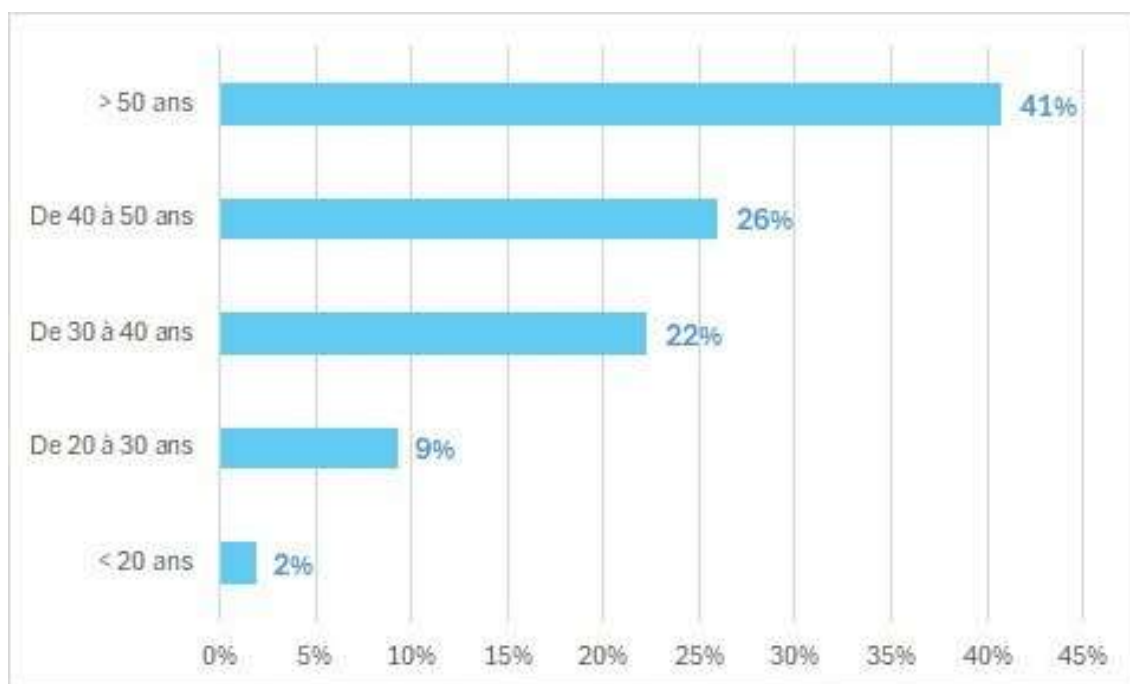
*Au 31/12/2024



2

AGE MOYEN

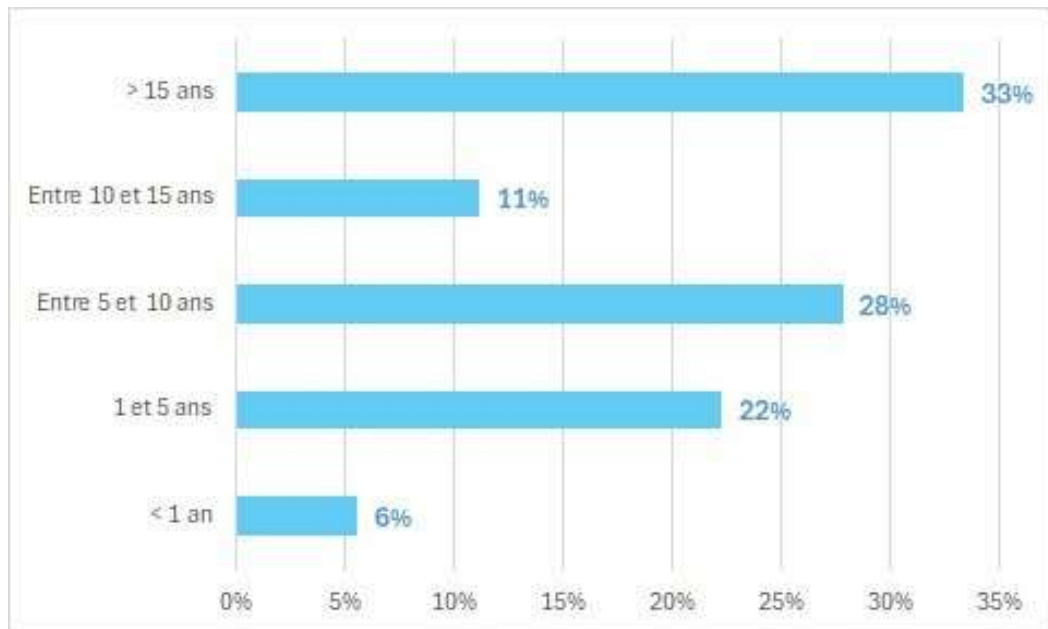
44,5 ans



3

ANCIENNETÉ

10 ans



Kompass, une société où les collaborateurs se sentent bien

4

CONDITIONS DE TRAVAIL



Kompass offre à ses collaborateurs la possibilité de **travailler à distance deux jours par semaine**, conformément à la définition du télétravail telle que définie par l'article L. 1222-9 du code du travail.

Cette pratique permet aux employés de bénéficier d'un plus grand confort et de développer une relation de confiance avec leurs équipes. De plus, le télétravail permet de réduire les déplacements des salariés.

FORMATION

Kompass, offre à ses salariés des opportunités de formation afin de les aider à acquérir les compétences nécessaires pour évoluer en parallèle avec les outils utilisés au sein de l'entreprise. Ces formations permettent aux employés d'être efficaces dans leurs tâches et contribuent à maintenir l'entreprise à la pointe de la technologie, en favorisant un environnement dynamique.

Ces formations peuvent être dispensées en interne par les managers et les responsables des produits ainsi qu'en externe si un besoin est identifié à la suite d'un entretien individuel.



4



CONDITIONS DE TRAVAIL

RELATIONS SOCIALES

Kompass met en avant les valeurs sociales en favorisant le **dialogue et les relations entre collaborateurs**. Pour cela, l'entreprise s'appuie sur les instances représentatives du personnel, notamment à travers les réunions mensuelles du CSE.

Dans le cadre de notre engagement envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous reconnaissons l'importance de favoriser un environnement de travail collaboratif et équitable. Ainsi, nous avons mis en place des **accords d'intéressement et de participation** qui visent à impliquer nos collaborateurs dans la performance de l'entreprise.

Ces accords permettent non seulement de partager les fruits de la réussite collective, mais aussi de renforcer le lien entre les employés et l'entreprise. En intégrant ces dispositifs dans notre charte RSE, nous affirmons notre volonté de promouvoir une culture d'entreprise inclusive, où chaque membre de l'équipe se sent valorisé et motivé à contribuer au succès commun.

De plus, Kompass organise **des évènements conviviaux** tels que : petit-déjeuner, déjeuner d'été, déjeuner de Noël, Secret Santa, soirée annuelle qui permettent de renforcer les liens entre employés.

Le CSE organise également des gouters à Noël ou avant l'été, offrant ainsi des moments d'échanges et de partage.



4

CONDITIONS DE TRAVAIL

MUTUELLE ENTREPRISE



Dans le respect de ses obligations légales et dans le souci du bien-être de ses collaborateurs, Kompass propose à ces derniers **un contrat de mutuelle dit « responsable »**. Cette initiative a pour objectif de créer un impact positif sur la société en offrant une couverture santé responsable à ses employés.

Les mutuelles, Entoria pour les cadres et Alptis pour les non-cadres, choisies par Kompass, définit les contrats responsables comme étant des **“contrats de complémentaire santé qui respectent des plafonds de remboursement, notamment en matière de ticket modérateur, d’optique ou encore d’hospitalisation”**.

L’ensemble des obligations à respecter pour être considéré comme un contrat responsable sont définies par trois articles du Code de la Sécurité Sociale (L.871-1, R 871-1 et R 871-2)”.



4

CONDITIONS DE TRAVAIL

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'ensemble de l'équipe dirigeante et d'autres collaborateurs sont **sauveteur secouristes du travail (SST)**. Ces salariés sont chargés de porter secours à toute victime. La dernière formation date de 2024.

Afin de veiller au bien-être de ses collaborateurs, Kompass accorde une grande importance aux recommandations du **CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)**. Ce comité se réunit de façon trimestrielle pour discuter des sujets relatifs à la santé et à la sécurité au travail. Les salariés peuvent bénéficier d'équipements spécifiques dans le cadre de leur santé.

La sécurité au travail est effectivement un enjeu majeur dans notre société. Elle ne concerne pas seulement le bien-être des employés, mais elle a également un impact direct sur la productivité et l'efficacité de l'entreprise. Un environnement de travail sûr permet de réduire le stress, d'améliorer la satisfaction des employés et de favoriser une culture d'entreprise positive.

Dans le cadre de notre contrat d'intéressement, le taux d'accidents est un des objectifs clés.



5

ASSOCIATIF

Kompass soutien des associations à travers des dons pour impacter positivement la société.

En 2017, Kompass SA a fait un don de 4000€ et le CSE a fait un don de 1000€ au projet Bioviva For Life, qui vise à financer un projet éducatif pour les enfants réfugiés en Syrie.



En 2020, Kompass SA a également fait un don de 9000€ et le CSE a fait un don de 1000€ pour soutenir le projet de recherche ANACONDA dans la lutte contre le Covid-19.



NOS ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Des gestes responsables

1

Les déchets

2

Sobriété
énergétique

3

Sobriété
numérique

4

Mobilité douce



1

LA QUESTION DES DÉCHETS



Kompass s'engage et engage ses collaborateurs sur les questions des déchets. Il s'agit d'**encourager le tri des déchets en proposant des poubelles de tri** mais également de limiter les déchets produits. Une fontaine à eau est disponible pour remplir les gourdes et verres réutilisables et lavables des collaborateurs.

Il est encouragé de posséder sa propre tasse à café car la machine à café fonctionne avec des tasses réutilisables et un évier et les outils pour laver la vaisselle sont à la disposition des collaborateurs. Kompass a choisi la marque de café Nespresso qui en plus de proposer un café qui plait aux collaborateurs, propose **un système de recyclage efficace des capsules en aluminium**. Ce recyclage permet de donner une seconde vie à l'aluminium et au marc de café et ainsi de réduire la quantité de déchets produits par Kompass.

1

LA QUESTION DES DÉCHETS



L'usage du papier est occasionnel chez Kompass et nous sensibilisons nos collaborateurs pour limiter leurs impressions.

Kompass fait également le choix de sélectionner du papier labellisé Eolabel Européen par AFNOR Certification ce qui garantit plusieurs avantages. Tout d'abord, cela contribue à réduire la pollution de l'air et de l'eau lors du processus de fabrication du papier et d'impression. De plus, le papier labellisé Ecolabel est plus facilement recyclable, ce qui favorise une gestion plus responsable des déchets.

En utilisant ce type de papier, Kompass participe également à la réduction des dommages environnementaux et des risques associés à l'utilisation de produits chimiques dangereux.



Enfin, **le papier labellisé Ecolabel** permet une utilisation plus efficace de l'énergie, contribuant ainsi à une approche plus durable et respectueuse de l'environnement.

1

LA QUESTION DES DÉCHETS



Kompass a pris des décisions stratégiques en matière de gestion de son matériel informatique afin de promouvoir une approche plus durable et économique.

1. Copieurs : Plutôt que d'acheter de nouvelles machines, Kompass a décidé de prolonger le financement de ses copieurs existants pour une durée de trois ans. Cette décision permet non seulement de réduire les coûts d'investissement, mais aussi de maximiser l'utilisation des équipements déjà en place.

2. PC : Pour les ordinateurs, Kompass a opté pour une durée de vie générale de cinq ans. De plus, l'entreprise a récemment commencé à commander des PC reconditionnés pour évaluer la viabilité de cette solution. Si cette initiative s'avère concluante, Kompass envisage de s'orienter vers l'acquisition de matériel de seconde vie pour les applications non critiques, contribuant ainsi à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

2

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Kompass met en avant la sobriété énergétique en utilisant des ampoules LED, qui sont reconnues comme les plus économes en énergie. Comparées aux ampoules fluocompactes, les ampoules LED sont plus efficaces et ont une durée de vie d'environ 40 000 heures, soit au moins 10 ans. Cette initiative permet non seulement de réduire la consommation d'énergie, mais aussi de minimiser les coûts liés au remplacement fréquent des ampoules.

En plus de cela, **Kompass adopte une approche économe en énergie en éteignant le chauffage et les lumières de 21h à 8h**, pendant les périodes où ils ne sont pas utilisés.

Cette pratique permet de réduire significativement la consommation d'énergie, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles.

Kompass implique ses collaborateurs en ajoutant un objectif RSE dans le calcul de l'intéressement : la consommation d'électricité doit être inférieure à celle de l'année N-1.

3

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE



Chez Kompass, nous avons une approche responsable et durable dans toutes nos décisions, notamment en ce qui concerne l'achat de matériel informatique. Nous avons choisi de faire appel à **un partenaire qui réinstalle et configure le matériel** plutôt que d'en acheter du neuf.

Nous ne remplaçons les ordinateurs portables que très rarement et préférons remplacer les batteries plutôt que d'acquérir des ordinateurs complets, dans un souci de préservation de l'environnement.

Le matériel en fin de vie est utilisé pour les pièces détachées autant que possible.

L'acquisition de serveurs intervient tous les 5 ans et nous avons opté pour des technologies performantes et peu énergivores, adaptées à nos besoins en ressources. Nous avons également choisi des technologies évolutives pour pouvoir ajouter de la RAM sur nos serveurs afin de répondre aux besoins des nouveaux projets Data, sans avoir à remplacer ou ajouter un serveur entièrement.

4

MOBILITÉ DOUCE



Le télétravail a fortement réduit les déplacements de nos collaborateurs et favorise l'impact positif sur notre environnement. Selon une étude réalisée par l'ADEME en 2020, un jour de télétravail par semaine permettrait d'économiser 271 kg de CO2 rejetés par an. En moyenne, le télétravail permet alors de réduire l'impact environnemental lié aux transports en voiture d'environ 30%.

Kompass rembourse à hauteur de 50% le Passe Navigo de ses salariés pour encourager l'utilisation des transports en commun. Cela permet de réduire l'emprunte carbone de ses collaborateurs.

De plus, les locaux disposent d'un local à vélo et d'un parking.

Kompass mène actuellement une étude sur l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques et hybrides rechargeables. Ce projet vise à engager les collaborateurs de Kompass dans un quotidien plus respectueux de l'environnement.



**“
NOUS N'HÉRITONS
PAS DE LA TERRE
DE NOS ANCÊTRES,
NOUS L'EMPRUNTONS
À NOS ENFANTS
”**

D'après un proverbe africain cité par Antoine de Saint-Exupéry dans *Terre des hommes*

KOMPASS